

*Aide aux mines d'or*

A l'heure actuelle, le nord de l'Ontario est doté de plus d'installations de broyage qu'il n'en faut; bien des mines fermées depuis longtemps ont des puits souterrains qui se prêteraient bien à l'exploitation à bail de sorte qu'avec un capital plutôt modeste quelqu'un pourrait commencer à extraire le minerai. On pourrait construire une usine spécialisée et on pourrait vendre les produits finis à leur sortie de cette usine. J'ai l'impression qu'on pourrait ainsi créer de nombreux emplois pour les mineurs. En outre, on procurerait aux gens un métier stimulant où l'on peut s'attendre à des bénéfices raisonnables. Ce serait respecter le caractère et la nature de ceux qui ont été pionniers, qui consentent à s'aventurer dans des entreprises où, à condition de besogner dur, existe la perspective de bénéfices. On ne peut toutefois y parvenir avant de s'occuper des droits acquis des grandes sociétés qui possèdent de vastes étendues de terre. Le ministre et le comité devraient se pencher sur cette question. C'est un problème à aspects multiples qui concerne les relations entre les provinces. Lorsque les deux ans et demi se seront écoulés, j'espère que notre industrie aurifère ne se retrouvera pas au même point qu'il y a deux ans. J'espère que cette industrie prospérera chez nous et que le Canada redeviendra un des grands producteurs d'or.

• (1630)

*[Français]*

**M. Oza Tétrault (Villeneuve):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots sur le bill C-130, intitulé «Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or».

Monsieur l'Orateur, actuellement, les mines d'or sont en très bonne posture financière, car présentement le prix de l'or, sur le marché libre, a atteint \$90 l'once, mais, en conséquence, les exploitants des mines d'or ont dû majorer les salaires considérablement. En 1971, il était presque impossible de trouver des mineurs compétents qui voulaient travailler pour \$2.43 l'heure. Mais en 1973, les salaires sont presque au même niveau que ceux des autres industries. Grâce à l'abondance de main-d'œuvre et le nouveau prix de l'or, beaucoup de mines voudraient investir dans l'exploration et l'expansion des mines, ce qui créera des milliers d'emplois.

Monsieur l'Orateur, avec l'instabilité du prix de l'or, il est presque impossible pour les mines de prendre de l'expansion. Actuellement, la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or est en vigueur, et il n'en coûte pas un sou au gouvernement.

Je trouve étrange que le gouvernement ait décidé de continuer à accorder des subventions à l'extraction de l'or jusqu'en 1976, alors que dans le passé, tous les deux ans, des délégations de ma circonscription et d'autres régions du Canada se rendaient à Ottawa avec des mémoires à l'intention du ministre, lui demandant de maintenir la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, et qu'aujourd'hui, le ministre se montre si généreux en voulant appliquer la loi jusqu'en 1976.

Monsieur l'Orateur, je ne vois pas pourquoi le ministre n'augmente pas les subventions à \$18 ou à \$20 l'once, car cela ne lui coûterait rien et donnerait une certaine garantie aux mines d'or.

Monsieur l'Orateur, j'ai rencontré les gérants des mines d'or pour connaître leur opinion sur le nouveau bill du gouvernement. Comme je l'ai dit tout à l'heure, les mines

[M. Peters.]

d'or sont prêtes à progresser, à faire de l'exploration, mais la garantie n'est pas encore donnée. Les gérants me disaient: Si l'on avait une garantie à l'effet que le prix de l'or ne descendra pas plus bas que \$60 l'once, on pourrait continuer à améliorer la situation dans les mines. Cependant, actuellement, nous n'avons aucune garantie.

Donc, je recommande au comité de demander au ministre et au gouvernement d'augmenter les subventions à \$18 ou à \$20 l'once, ce qui donnera aux mines d'or une garantie minimum de \$60 l'once.

*[Traduction]*

**L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Monsieur l'Orateur, le député de Timiskaming (M. Peters) dit qu'il entend depuis longtemps des débats comme celui-ci. Moi aussi. Je me rappelle un discours qu'il faisait en 1958, et il défend toujours les mêmes intérêts, ceux de la population et ceux des travailleurs des régions minières.

A propos de cet amendement, je dirai tout d'abord que cette loi porte mal son nom. En effet, elle s'appelle la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or; or, elle est en vigueur depuis près de 30 ans. Belle urgence! Comme le député de York-Simcoe (M. Stevens) l'a fait remarquer de façon saisissante, une manne est tombée sur le Canada. Pour reprendre la rude expression dont se servaient les militaires pendant la guerre, c'est comme si nous étions tombés dans une fosse septique et en étions sortis sentant la rose. Nous sommes certainement sortis de cette situation en excellent état, financièrement parlant.

Je vais donc tenter dans mes propos de répondre à la question suivante: Quelles leçons devons-nous tirer de cet événement fortuit qui a apporté de telles richesses aux Canadiens, sur les plans monétaire et financier? Je ferai le tour complet de cette question lorsque je parlerai de ces leçons et de certaines des remarques que j'ai entendu le député de Timiskaming faire au cours des 15 dernières années au sujet du développement. Mais avant, je veux parler d'un sujet auquel le ministre et le député de York-Simcoe ont fait allusion: la stabilisation.

La première leçon que les législateurs de ce pays doivent apprendre, c'est que la stabilisation des prix des produits de base mondiaux n'est pas une chose à laquelle il faut rêver ou s'adonner de temps à autre, mais que l'on doit adopter systématiquement. Nous devrions admettre que certains produits font l'objet d'une demande fixe et sont pratiquement indispensables à tous les peuples, et nous devrions commencer, au moyen de mesures législatives, à en structurer les prix pour les stabiliser. La valeur d'une telle stabilité pour les producteurs est manifeste. Nous nous rendons rudement compte maintenant que les consommateurs du monde entier encaissent des coups terribles, parce que non seulement le gouvernement du Canada mais aussi ceux de nombreux pays n'ont pas stabilisé les prix des produits au moyen de mesures législatives. Je fais allusion à des mesures législatives visant les produits mondiaux de base. Nous, au Canada, nous sommes vu infliger une dure leçon dans le domaine des prix des denrées alimentaires. Une mauvaise planification avait décollé d'idées erronées au sujet de la demande mondiale. De ce fait, le Canada, les États-Unis et d'autres pays souffrent d'une pénurie très grave de denrées alimentaires de base, sans mentionner les autres pays.